

Une nouvelle jeunesse pour une belle œuvre des années 1960

Autor(en): **Bischoff, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **111 (2016)**

Heft 3: **Heimatschutz international = La protection du patrimoine à l'international**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-658127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRANÇOIS MAURICE ET LE PAVILLON DE PISCINE DE COGNÉY

Une nouvelle jeunesse pour une belle œuvre des années 1960

Construit par l'architecte genevois François Maurice en 1967-68 et devenu un lieu d'attachement familial adoptant tour à tour différentes fonctions, habitation, bureau, lieu de fête et de réception, le pavillon de piscine de Cognéy a été il y a peu l'objet d'une restauration menée par l'architecte Jacques-Louis de Chambrier. *Christian Bischoff, architecte, Genève*

Deux figures sont souvent présentées comme opposées: celle de l'architecte projeteur, créateur de constructions nouvelles et celle du défenseur du patrimoine, attentif à la préservation de l'existant. Il est pourtant fréquent que les deux soient réunies dans une seule et même personne: l'amateur éclairé d'art et d'architecture, qui recherche la qualité là où elle se trouve, dans l'ancien comme dans le neuf. François Maurice (1925), l'architecte genevois bien connu, représente me semble-t-il au mieux cette figure totale, alliant la professionnalité du maître d'œuvre à l'amour du beau, de la chose bien faite, quelle que soit l'époque de sa création.

Son œuvre est bien connue. Plusieurs des bâtiments et des ensembles construits avec ses associés successifs marquent la ville et le canton de Genève: aux Vernets, la patinoire (1954-59), la piscine (1958-68) et le centre municipal de la voirie (1964-67); à l'avenue Louis-Casaï, l'immeuble préfa-

briqué «Les Ailes» (1956-59), le siège de la SGI la Société générale pour l'industrie (1962-68 et 1971-74) et l'hôtel Penta (1974-77); au centre ville, les immeubles administratifs des Syndicats patronaux (1959-66), du 6 rue d'Italie (1965-67) et de la Chase Manhattan Bank (1969-72); à Onex l'école et la tour des Racettes (1970-75) et le square d'immeubles de logement des Communailles (1971-77), etc. Reconnu par ses pairs, François Maurice est membre depuis le début de sa carrière (1956) de la section genevoise de la Fédération des architectes suisses qui lui a consacré en 2003 le premier de ses cahiers monographiques. Cette première approche, signée Andrea Bassi, a été complétée par Bruno Marchand en 2009 par une étude monographique très fouillée.

Fait moins connu, François Maurice est également membre de la section genevoise de Patrimoine suisse depuis le début des années 1980. C'est Denis Blondel, ingénieur et homme politique – père de la fa-

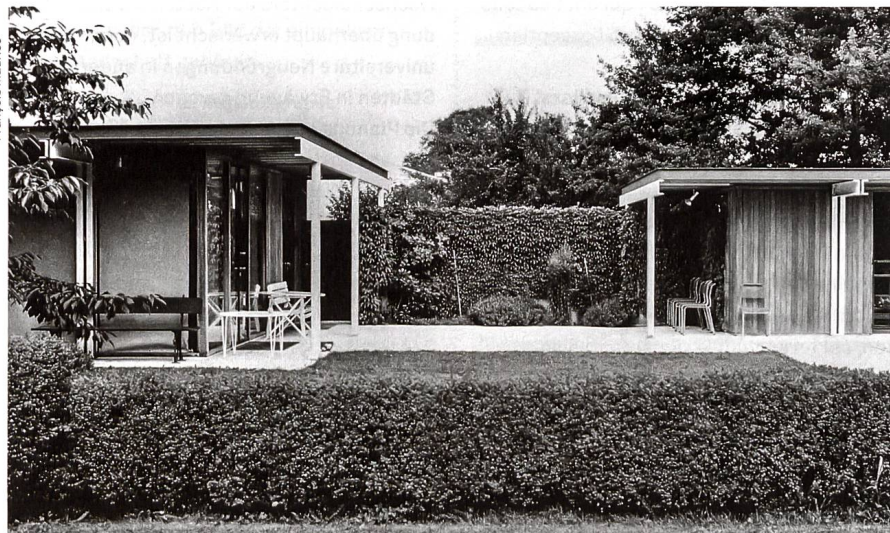
meuse «Loi Blondel» qui protège à Genève les ensembles bâtis de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle – qui l'a incité à rejoindre l'association. Sous sa présidence, en 1991, François Maurice entre au comité de la section dont il est toujours membre aujourd'hui.

Interventions sur l'existant

Comme pour tout architecte, l'activité de son agence a aussi été constituée d'interventions sur l'existant, de la transformation du château de Vincy (VD) dans les années 1950 à la réhabilitation du château d'Aire (de 1996 à 2000) en passant par la surélévation discrète d'un immeuble de la rue d'Italie (1983-85), etc. Comme pour tout architecte aussi, cette partie de sa production n'a fait l'objet d'aucune étude jusqu'ici et il y a fort à parier que cela restera ainsi: non pas qu'il se soit moins investi dans ces projets-là ou que le résultat ne présente pas d'intérêt mais, même si les transformations représentent dans notre

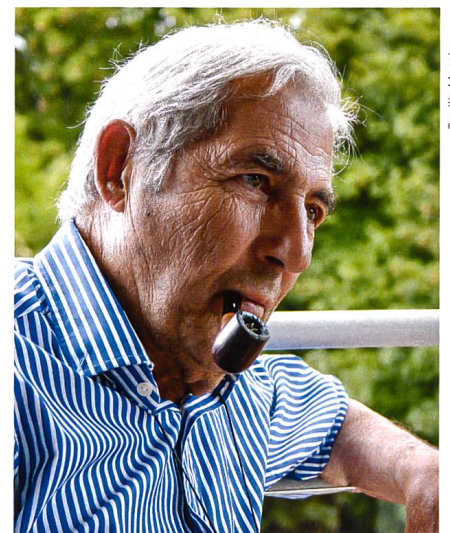
Le pavillon de piscine 1968, à gauche la partie logements, à droite les vestiaires

Der «Pavillon de piscine» 1968, links der Wohnbereich, rechts die Garderoben



Portrait de François Maurice

Porträt von François Maurice





Christian Bischoff

La partie logement et le parc après la récente restauration
Der Wohnbereich und der Park nach der aktuellen Restaurierung



Cecilia Maurice

L'intérieur du pavillon de piscine aujourd'hui
Das Innere des «Pavillon de piscine» heute

pays près de 70% de l'activité architecturale, les livres et revues s'intéressent quasi exclusivement à la production de neuf.

François Maurice s'est toujours intéressé au devenir des constructions dont il est l'auteur. A regret, il a vu certaines d'entre elles être modifiées et parfois très abîmées comme le siège de la SGI ou la piscine des Vernets. C'est pourquoi, quand l'occasion lui en a été donnée, il s'est impliqué avec Giorgio Bello et Aydan Yurdakul dans la surélévation et transformation de l'immeuble administratif des Syndicats patronaux/Fédération des entreprises romandes (voir le n° 3/2015 de notre revue).

Le pavillon de piscine

Une autre de ses œuvres a récemment été restaurée: le pavillon de piscine de Coligny. Ce petit bâtiment lui tient particulièrement à cœur. Construit en 1967–68 à l'angle de la propriété familiale, à côté d'une piscine existante, ce pavillon devait permettre à ces trois premiers fils, Gérard, Dominique et Nicolas, d'avoir un lieu plus propice que l'appartement citadin familial pour « s'ébattre ». Au fil du temps, le pavillon est devenu un refuge, un lieu de repli permettant à la famille d'affronter les vicissitudes de la vie. Le pavillon a ainsi pris différentes fonctions: logement quand il s'y est installé en 1978 avec sa future épouse Cecilia. Leur fils Christophe y a vécu ses quatre premières années; bureau, en 1984–85, lors d'une restructuration de son agence d'architectes; lieu de fête et

de réception, comme tout récemment pour le mariage de sa petite fille Stéphanie.

En 2011–13, le pavillon – qui est resté le pavillon de piscine bien que la piscine ait été comblée en 1982 déjà – a été réhabilité et mis aux normes par l'architecte Jacques-Louis de Chambrier qui venait de terminer la restauration de l'immeuble Clarté. Pour la partie habitation, qui avait été modifiée par des locataires l'utilisant comme bureau, il s'agissait avant tout d'améliorer l'isolation thermique, par la pose de triple vitrage dans les cadres existants et le renforcement de l'isolation en toiture et dans le vide sanitaire et par ailleurs, de restituer la cuisine selon les principes de composition et la couleur rouge vif d'origine ainsi que de rétablir l'ameublement: les modules de bibliothèques qui avaient accompagné le couple dans d'autres lieux, ont retrouvé leur place de part et d'autre de la cheminée. Quant au volume des vestiaires, il est devenu un atelier d'artiste pour Cecilia Maurice. La modularité du plan, une trame carrée de 1,47 m, s'est révélée alors d'une grande aide: plusieurs éléments, portes ou armoires, ont pu être simplement déplacés. L'édicule a ainsi été transformé en conservant au maximum la substance d'origine.

Les récents travaux, réalisés sous son regard attentif, ont permis à François Maurice de s'assurer que le pavillon de piscine, devenu un lieu symbole de l'attachement familial, retrouvent une nouvelle jeunesse tout en ne perdant rien de ses qualités initiales.

FRANÇOIS MAURICE

François Maurice zählt zu jenen Architekten, die im Laufe ihrer Karriere nicht nur Neues schaffen, sondern sich auch für das bauliche Erbe und den Erhalt bestehender Werke einsetzen. Er hat sich denn auch immer dafür interessiert, was aus seinen eigenen Bauten wird, und ihre Restaurierung wenn möglich begleitet (vgl. *Heimatschutz/Patrimoine* 3/2015).

Nun wurde mit dem «Pavillon de piscine» in Coligny eines seiner Werke aus den 1960er-Jahren restauriert, das ihm besonders am Herzen liegt. Hier tobten sich erst seine Söhne aus, bevor es sich in einen Rückzugsort für die Familie verwandelte und dann als Wohnhaus, Büro und Ort für Festlichkeiten genutzt wurde. Jacques-Louis de Chambrier, der den Bau unter dem wachsamem Auge von Maurice sanierte, wollte die originale Bausubstanz möglichst bewahren und den Pavillon den heutigen Normen anpassen. Dafür musste vor allem die Wärmedämmung etwa im Wohnbereich verbessert werden. Die Küche entspricht heute wieder den originalen gestalterischen Grundsätzen, während die ehemaligen Garderoben neu als Künstleratelier dienen. Die Modularität des Grundrisses erwies sich generell als sehr hilfreich: Viele Elemente konnten einfach umplatziert werden. So hat der Pavillon ein jugendliches Antlitz erhalten, ohne dass seine ursprünglichen Qualitäten verloren gegangen wären.